

Congé parental après la mort d'un enfant : Macron fait rétropédaler Pénicaud

écrit par Josiane Filio | 3 février 2020



Macron révèle qu'il a un cœur. Qui l'eût cru ?

Décidément, rien ne nous sera épargné par ce gouvernement de sagouins, incapables de marcher d'un même pas, sans buter sur un nouvel écueil... que dans leur grande incompétence collégiale ils n'avaient pas vu venir !

Déjà avoir choisi la dénomination « République en Marche » pour le parti du simili-Président était risible en soi puisqu'elle a rapidement prêté le flan aux moqueries du genre « en marche arrière », ou « en rétropédalage », ou encore il y est parfois question également de godillots, ce qui est du plus haut comique quand on connaît les moyens financiers de tout ce beau monde pour se chausser...

De plus il n'a pas fallu longtemps aux citoyens éclairés pour constater que « **La Répression En Marche** » convenait bien mieux à ce panier de crabes où s'agitaient les plus

beaux spécimens de vautours et de girouettes, uniquement préoccupés de leur sort et se foutant magistralement de celui de la France et des Français... le tout en clamant le contraire !

Alors après nous avoir infligé des discours propagandistes totalement indigestes pour qui sait lire entre les lignes ou entendre entre les mots ; après s'être toujours donné le beau rôle en réfutant les critiques, quitte à dire le contraire de ce qu'il a dit ou promis précédemment, insinuant que nous n'avions rien compris (*normal pour des gens de rien*) ; bref en démontrant chaque jour un peu plus qu'il n'est absolument pas le « Président légitime » qu'il prétend, puisqu'il trahit la France comme jamais, voilà que monsieur « Je-dois-tout-faire-moi-même » saute sur une occasion en or de démontrer qu'il a un cœur... ce que nous ne soupçonnions pas pour ne l'avoir encore jamais vu à l'œuvre, autrement que pour ses espèces protégées personnelles.

Car en intervenant de toute son autorité (*défense de rire*) auprès de **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail, la rigidité dont celle-ci faisait preuve à propos d'une augmentation du congé parental après le deuil d'un enfant, a dû céder.

Rappel du déroulement des faits :

La loi autorisant actuellement un congé de deuil de cinq jours pour les parents subissant **la cruelle perte d'un enfant**, une proposition de loi du groupe centriste UDI-Agir, pour l'extension de ce congé à douze jours était débattue fin janvier à l'Assemblée nationale.

Or si l'Assemblée ne voyait aucun inconvénient au « don de RTT » de la part des collègues d'un parent venant de perdre son enfant, les députés LREM ne soutenant pas le texte, **la proposition après un débat houleux fut rejetée par 40 voix sur 38 (on notera encore ici le scandaleux nombre de députés absents sur les 577 payés par les contribuables !)**.

Le rapporteur, **Guy Bricout** (UDI-Agir), a tenté dans l'hémicycle de revenir au texte initial, arguant que cinq jours n'était « pas à la hauteur » pour « reprendre pied suite à la mort d'un enfant » et en appelant à « l'humanité » de ses collègues. Il a rappelé que chaque année en France, 4 500 enfants mourraient avant d'avoir atteint la majorité (*souvent hélas avec la gracieuse participation des égorgeurs d'Allah !*)

C'était sans compter sur **Sereine Mauborgne** de LREM qui a défendu la « *possibilité pour l'employeur de créer un compte de don* », la ministre du Travail Muriel Pénicaud mettant aussi en avant un « élan de solidarité » avec le don de RTT pour un collègue endeuillé.

Toujours généreux avec le cœur ou le porte-monnaie des autres, ces charognards... tout en prétendant hypocritement que le coût de ces congés supplémentaires ne devrait pas incomber à 100 % à l'entreprise, ni à la solidarité nationale... d'où le recours au don de RTT des collègues.

Même l'hyperactive **Marlène Schiappa**, arrivant à cumuler l'écriture de romans à son poste de secrétaire d'État à l'égalité hommes/femmes, a fait part de sa désapprobation en se désolidarisant de l'attitude de l'exécutif, le 31 janvier sur BFM TV :

« Mettons du cœur là-dedans, je crois que pour toutes les personnes qui savent ce que c'est d'avoir perdu un enfant [...], je crois qu'on peut considérer que 12 jours, c'est vraiment un petit minimum ».

Mais, comble de l'ironie comme le signale Mediapart, c'est le Medef qui demande un nouveau vote sur cette disposition de la proposition de loi.



Voilà qui change tout ! Car, si c'est leur donneur d'ordres

qui les y invite, il ne fait pas de doute que ces députés serviles s'empresseront d'approuver demain ce qu'ils ont rejeté hier. Car de dignité, ils n'en ont plus depuis bien longtemps... (je confirme !).

<https://blogs.mediapart.fr/marugil/blog/010220/lrem-chez-ces-gens-la-ne-pense-pas-monsieur-ne-pense-pas-com>

D'autant plus que celui qui n'a pas d'enfant, hormis ceux de son épouse, plus apparentés à des « frères et sœurs »... **voulant tout régenter comme à son habitude**, s'est donc empressé de faire connaître son auguste avis sur la question, en « **demandant au gouvernement de faire preuve d'humanité** »...

Exactement comme si ce mot figurait dans son vocabulaire perso... ce qu'il n'a encore jamais démontré clairement, autrement que dans ses discours-baratins.



Pourtant il craque devant de petits minois... parfois même un peu plus grands...

Comme celui qui aurait le courage d'affronter Jupiter en lui demandant de rester dans son pré carré, n'est pas encore né, c'est donc à contrecœur que Muriel Pénicaud s'est inclinée et a médiatement entamé le rétropédalage, en annonçant :

« Face au deuil, il faut du soutien psychologique et nous allons le renforcer. Mais il faut aussi un temps de répit. Sur ce sujet, le gouvernement reconnaît une erreur qu'il entend rapidement corriger », s'engageant « à trouver dans les tout prochains jours les solutions » pour un allongement à 12 jours.

Si constater qu'Emmanuel Macron a un cœur est plutôt réjouissant, même s'il n'en fait pas souvent usage, il est tout de même ahurissant de voir à quel point il peut se

mêler d'intervenir dans l'élaboration d'un texte de loi, sans que quiconque n'ose s'en offusquer... ce qui n'était manifestement pas encore apparu à certains citoyens-électeurs étourdis.

Dont acte.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

<https://francais.rt.com/france/70919-deputes-lrem-refusent-allonger-cinq-12-jours-conge-deuil-enfant>

<https://francais.rt.com/france/70995-conges-apres-mort-enfant-emmanuel-macron-intervient-gouvernement-retropedale>

https://www.francetvinfo.fr/societe/emmanuel-macron-demande-au-gouvernement-de-faire-preuve-d-humanite-sur-le-sujet-du-conge-de-deuil-d-un-enfant_3808615.html

<https://ripostelaique.com/conge-parental-apres-la-mort-dun-enfant-macron-fait-retropedaler-penicaud.html>